

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1789

87 – HAUTE-VIENNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIMOGES

Ventes et cessions

789 646 700 RCS Limoges.

B.2.M..

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 465000 EUR.

Adresse : 85-87, avenue John Kennedy, 87000 Limoges.

Précédent propriétaire : 771 500 550 RCS Limoges. **BRICHE LOGISTIQUE.**

Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : BRICHE LOGISTIQUE S.A.S. au capital de 60.000 € siège social : 85-87 avenue John Kennedy 87000 LIMOGES 771 500 550 RCS LIMOGES, et B.2.M. S.A.S. au capital de 465.000 € siège Social : 85-87 avenue John Kennedy 87000 LIMOGES 789 646 700 RCS LIMOGES. Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Limoges du 15 mars 2022, les sociétés susnommées ont établi le projet de fusion par absorption de la société B.2. M. par la société BRICHE LOGISTIQUE. La société absorbée transmet à la société absorbante l'ensemble de son actif évalué à 670.135,13 € à charge pour la société absorbante de supporter le passif évalué à 103.144 €. Le rapport d'échange proposé est d'1 action de la société absorbante pour 657 actions de la société absorbée. Le montant global de la prime de fusion est de 510.391,13 €. La fusion prenant effet au 1er juillet 2021, toutes les opérations effectuées par la société absorbée depuis le 1er juillet 2021 jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion, seront prises en charge par la société absorbante. Le projet de fusion a été déposé le 17 mars 2022 au Greffe du Tribunal de Commerce de LIMOGES..